

GLOSSAIRE NON-EXHAUSTIF DE L'ANTIRACISME ET DES DISCRIMINATIONS ETHNO-RACIALES

Ce glossaire sur l'antiracisme et les discriminations raciales a été élaboré en collaboration avec plusieurs associations actives dans ce domaine au Luxembourg, notamment Ally Book Club, Lëtz Rise Up, One People et Roms sans Frontière. Les définitions officielles ont été identifiées, c'est-à-dire celles figurant dans la législation luxembourgeoise ainsi que dans le cadre juridique et politique des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Pour les termes qui ne sont pas disponibles dans la législation nationale, européenne ou internationale, tels que les termes sociologiques ou psychologiques, nous avons fait appel à des sources d'experts dans les domaines respectifs, et d'activistes dans le domaine de l'antiracisme.

Afrophobie ou le racisme anti-Noir·e·s, est une forme de racisme qui vise les personnes d'ascendance africaine et les Noir·e·s et se manifeste par des actes de discrimination directe, indirecte et institutionnelle, ainsi que par la violence, notamment par des discours de haine. Fondée sur des idées socialement construites de « race » et reflétant la croyance sans fondement que certains groupes « raciaux » sont biologiquement ou culturellement inférieurs aux autres, l'afrophobie cherche à déshumaniser et à nier la dignité de ses victimes.¹

Alliés blancs et les alliées blanches sont des personnes blanches qui comprennent qu'il est possible d'utiliser ses privilèges pour créer des systèmes plus équitables.²

Antiracisme est l'ensemble de principes, d'attitudes et d'actions visant à s'opposer activement au racisme et à promouvoir l'égalité raciale. C'est un processus continu qui remet en question nos propres croyances et comportements, tout en visant à éliminer les idées et les politiques racistes, à prendre conscience des préjugés et des privilèges liés à la race et à travailler pour éliminer les inégalités raciales. Il implique également de participer à des conversations difficiles sur le racisme et de soutenir les mouvements et les initiatives antiracistes.³

Antisémitisme est tout préjugé, haine, ou discrimination à l'égard des Juifs en tant que groupe ethnique ou religieux.⁴

Antitsiganisme est une forme spécifique de racisme, une idéologie fondée sur la supériorité raciale, une forme de déshumanisation et de racisme institutionnel nourrie par une discrimination historique, qui se manifeste, entre autres, par la violence, le discours de haine, l'exploitation, la stigmatisation et la discrimination dans sa forme la plus flagrante.⁵

Banalisation est le fait de faire apparaître quelque chose comme mineur ou sans importance.⁶

Blanchité est l'ensemble de politiques, de normes, de pratiques, de valeurs et de représentations qui contribuent à maintenir la position hégémonique des personnes blanches dans des sociétés racisées.⁷ Elle sert de norme par défaut à laquelle les minorités raciales sont comparées.⁸

Bystander ou **spectateur** dans le contexte du racisme est une personne qui assiste à un incident raciste.⁹

Bystander effect, bystander apathy, l'effet spectateur, ou l'apathie du spectateur, est une théorie de psychologie sociale selon laquelle les individus sont moins susceptibles d'offrir leur aide à une victime en présence d'autres personnes.¹⁰

Bystander antiracism, bystander intervention, ou bystander action sont les mesures démarches entreprises par des spectateurs ou d'autres personnes en réponse à des incidents de racisme interpersonnel.¹¹

Racisme et la discrimination envers les musulmans, sous le prisme de la « racisation », se manifeste à travers divers différenciateurs, tels que la religion et l'origine ethnique ou nationale. L'identité musulmane, qu'elle soit réelle ou perçue, peut conduire à une « racisation » basée sur l'apparence physique, les traits religieux ou culturels.¹²

Discrimination directe est le traitement moins favorable des personnes en raison de leur appartenance ou non-appartenance réelle ou présumée à une race ethnique, ou couleur de peau, par rapport à d'autres personnes, sans

justification objective et raisonnable. Le harcèlement moral (racial) est considéré comme une forme de discrimination (raciale) directe.¹³

Discrimination indirecte se produit lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d'entraîner un désavantage particulier aux personnes en raison de leur appartenance ou non-appartenance réelle ou supposée à une race ethnique, ou couleur de peau, par rapport à d'autres personnes, sans justification objective et raisonnable.¹⁴

Discrimination raciale est toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur leur appartenance ou non-appartenance réelle ou supposée à une race, ethnique, ou couleur de peau, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique.¹⁵ La loi luxembourgeoise fait une distinction entre la **discrimination directe et indirecte**, et ces définitions sont également incluses dans ce glossaire.

Discrimination structurelle sont les règles, normes, procédures, démarches et comportements habituels des institutions et autres structures de la société, consciemment ou inconsciemment, empêchent certains groupes de personnes d'accéder à l'égalité des droits et des chances en raison de leur appartenance ou non-appartenance réelle ou supposée à une race. Cette situation les désavantage finalement par rapport à la majorité de la population.¹⁶

Ethnicité repose sur une compréhension partagée de l'histoire et des origines territoriales (régionales et nationales) d'un groupe ou d'une communauté, ainsi que sur des caractéristiques culturelles particulières telles que la langue et/ou la religion. L'ethnicité est multidimensionnelle et relève davantage d'un processus que d'un concept statique, il convient donc de traiter la classification ethnique avec des frontières malléables.¹⁷

Eurocentrisme est la vision du monde fabriquée par la domination du capitalisme occidental qui prétend que la culture occidentale/européenne est supérieure (unique et plus progressiste) aux autres cultures. Les interprétations eurocentriques du monde ont un effet marginalisant et portent en elles le contexte social et politique de l'oppression et de la domination coloniales.¹⁸

Fragilité blanche fait référence aux sentiments de malaise qu'éprouve une personne blanche lorsqu'elle assiste à des discussions sur l'inégalité raciale et l'injustice.¹⁹

Gaslighting est une forme de manipulation psychologique qui consiste à faire douter la victime de la validité de ses expériences, de ses sentiments et de ses croyances.²⁰ Dans le contexte du racisme, le « racial gaslighting » vise à invalider l'expérience d'une personne racisée ou à mettre en doute l'expérience d'une personne racisée, même si ce n'est pas intentionnel.²¹ Les exemples incluent des commentaires comme ceux-ci : « Il se peut que vous exagériez les choses » ; « Il va falloir que tu apprennes à être moins sensible », « Tu ne sais pas prendre une blague ? ».

Harcèlement moral (racial) est toute conduite qui, par sa répétition ou sa systématisation, porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychique ou physique d'une personne en raison de son appartenance réelle ou présumée à une race, ou couleur de peau.²²

Intersectionnalité se réfère à la manière dont diverses formes de discrimination, telles que celles basées sur le genre, la race, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap et la classe sociale, interagissent de manière inséparable, produisant ainsi des formes distinctes et spécifiques de discrimination.²³

Islamophobie est tout préjugé, haine ou peur, concernant l'islam ou les musulmans.

Mesure spéciale, mesure positive ou action positive désigne une mesure spécifique visant à prévenir ou compenser les désavantages liés à la race ou à l'origine ethnique. Ces mesures ne sont pas considérées comme des formes de discrimination raciale. Appliquées dans le contexte du travail, elles peuvent englober des actions nécessaires pour éliminer les obstacles à l'emploi rencontrés par les groupes racisés. Ces mesures sont temporaires et ne devraient pas être poursuivies une fois les objectifs visés atteints.²⁴

Microagressions raciales sont de petits et fréquents affronts qui se produisent chaque jour, comme des commentaires, des actions ou des situations qui font sentir aux personnes de couleur qu'elles sont mal traitées en raison de leur race.

Elles peuvent être intentionnelles ou accidentelles, et les personnes qui les commettent peuvent ne même pas se rendre compte qu'elles le font lorsqu'elles parlent à des personnes racisées.²⁵

Personne racisée : Une personne qui appartient, de manière réelle ou supposée, à un des groupes ayant subi un processus de racisation. Il convient de noter que les « races » et les groupes dits « raciaux » ou « ethniques » sont souvent une combinaison de caractéristiques : on peut les évoquer ou les présumer en faisant référence, par exemple, à une personne musulmane ou juive (religion), noire (couleur de peau), arabe (langue) ou africaine ou asiatique (continent).²⁶

Personnes d'ascendance africaine ou afrodescendant·e·s sont les descendants des victimes africaines de la traite transatlantique et méditerranéenne des esclaves, y compris les victimes de la traite sub-saharienne des esclaves. Ce groupe comprend principalement les descendants des esclaves transatlantiques résidant dans la diaspora à travers l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, ainsi que dans les Caraïbes. Il englobe également les Africains et leurs descendants qui, après l'indépendance de leur pays, ont émigré ou cherché du travail en Europe, au Canada et au Moyen-Orient, en étant confrontés à la même discrimination raciale que celle subie par les habitants des pays d'Europe occidentale.²⁷

Personnes blanches représentent une identité socialement construite, généralement basée sur la couleur de la peau.²⁸

Personnes noires sont les personnes qui s'identifient comme Noires, souvent dans le sens d'appartenir à une/la communauté noire. Souvent, le terme Noir est utilisé par les personnes/communautés concernées comme symbole d'identité politique dans la lutte pour leurs droits.²⁹

Privilège blanc est l'avantage tacite que le racisme confère aux personnes blanches (la culture dominante) par rapport aux personnes de couleur. Le terme « avantage » fait référence à l'absence de barrières liées à la couleur de la peau.³⁰ Un exemple est l'avantage de ne pas avoir à réfléchir à sa propre couleur de peau.

Race : Tous les êtres humains appartiennent à la même espèce et les théories basées sur l'existence de « races » différentes sont rejetées. Cependant, le terme est utilisé afin de garantir une protection juridique aux personnes qui sont généralement et à tort perçues comme appartenant à une « autre race » et ayant subi un processus de racialisation.³¹

Racisation ou la racialisation est le processus où, basés sur des stéréotypes, les personnes du groupe dominant « racisent » en associant certaines caractéristiques et attributs supposément intrinsèques à tous les membres d'un groupe, créant ainsi une image homogène de ce groupe comme étant « l'autre ». ³²

Racisme est la croyance qu'un motif tel que l'identité raciale ou ethnique justifie le mépris envers une personne ou un groupe de personnes ou l'idée de supériorité d'une personne ou d'un groupe de personnes.³³

Racisme au quotidien ou racisme ordinaire est l'incorporation du racisme dans les interactions de tous les jours à travers des pratiques (mentales et comportementales) qui renforcent les dynamiques de pouvoir sous-jacentes.³⁴

Racisme « structurel », ou « institutionnel » ou « systémique » est le produit d'un système dans lequel les politiques publiques, les pratiques institutionnelles, les représentations culturelles et d'autres normes contribuent de diverses manières à perpétuer l'inégalité raciale, et constitue une caractéristique des systèmes sociaux, économiques et politiques dans lesquels nous vivons tous. Il se manifeste dans les discriminations ou dans des inégalités fortement stratifiées (selon l'origine, par exemple). Il est plus difficile à repérer, il se manifeste plutôt par ses effets, tandis que les mécanismes produisant ces effets peuvent rester diffus. Certains États ont introduit dans leur Constitution ou dans leur législation des dispositifs explicitement racistes. On parle alors de racisme d'État. Il s'agit par exemple du système d'apartheid qui avait cours en Afrique du sud jusqu'en 1991 ou des lois dites « Jim Crow » dans les États du sud des États-Unis.³⁵

Roms désigne les Roms, les Sintés (Manouches), les Kalés (Gitans) et les groupes de population apparentés en Europe, dont les Voyageurs et les branches orientales (Doms, Loms) ; il englobe la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme « Tsiganes » et celles que l'on désigne comme « Gens du voyage ».³⁶

Stéréotypes négatifs sont le résultat de l'application d'une conception généralisée de caractéristiques présumées à un ou des membres d'un groupe de personnes, souvent en considérant le groupe tout entier de manière négative, sans tenir compte des caractéristiques individuelles de ses membres.³⁷

Stigmatisation est le fait de cataloguer de manière négative un groupe de personnes.³⁸

Suprématie blanche est un système où les Blancs détiennent le pouvoir et les ressources, avec des idées de supériorité et de droit largement répandues, et où les relations de domination blanche sont reproduites quotidiennement dans diverses institutions et contextes sociaux.³⁹

Trauma racial est l'effet cumulatif du racisme sur la santé mentale et physique d'une personne.⁴⁰

Xénophobie est tout préjugé, haine ou peur, concernant des personnes issues d'autres pays ou cultures.⁴¹

¹ Conseil de l'Europe. Assemblée parlementaire. [Résolution 2389 \(2021\) « Lutter contre l'afrophobie, ou le racisme anti-Noir-e-s, en Europe » du 24 juin 2021](#), point 1.

² Tatum B. D. (2007). Can we talk about race? And other conversations in an era of school resegregation. Boston, MA: Beacon Press, p.37.

³ Kendi, I. X. (2019) How to Be an Antiracist. One World.

⁴ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n° 15 sur la lutte contre le discours de haine](#), adoptée le 8 décembre 2015, § 7 (d).

⁵ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n° 15 sur la lutte contre le discours de haine](#), adoptée le 8 décembre 2015, § 7(c).

⁶ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n° 15 sur la lutte contre le discours de haine](#), adoptée le 8 décembre 2015, § 7 (dd).

⁷ Du Bois, W. E. B. (1935). Black Reconstruction in America, 1860–1880.

⁸ Green, M. J., Sonn, C. C., & Matsebula, J. (2007). Reviewing whiteness: Theory, research, and possibilities. South African Journal of Psychology, 37(3), 389-419; et Gillborn D. (2015). Intersectionality, Critical Race Theory, and the primacy of racism: Race, class, gender, and disability in education. Qualitative Inquiry, 21(3), 277-287

⁹ Australian Human Rights Commission (2021). [Guide to addressing spectator racism in sports \(2021\)](#).

¹⁰ Darley, J. M., & Latane, B. (1968). Bystander intervention in emergencies: Diffusion of responsibility. Journal of Personality and Social Psychology, 8(4, Pt.1), 377–383. <https://doi.org/10.1037/h0025589>

¹¹ Australian Human Rights Commission (2021). [Guide to addressing spectator racism in sports \(2021\)](#).

¹² Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) Recommandation de politique générale n° 5 de l'ECRI (révisée) sur la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans - adoptée le 16 mars 2000 et révisée le 8 décembre 2021, point 7, p.11.

¹³ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n°7 révisée de l'ECRI sur la législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale - adoptée le 13 décembre 2002 et révisée le 7 décembre 2017](#), § 1 ; la Directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique [[Directive 2000/43/CE](#)], la [Loi du 28 novembre 2006](#), [Code du Travail](#) (Art. L. 251-1 et Chapitre VI.- Harcèlement moral), et [Code Pénal](#) (Art. 454).

¹⁴ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n°7 révisée de l'ECRI sur la législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale - adoptée le 13 décembre 2002 et révisée le 7 décembre 2017](#), § 1 ; la Directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique [[Directive 2000/43/CE](#)], la [Loi du 28 novembre 2006](#), [Code du Travail](#) (Art. L. 251-1 et Chapitre VI.- Harcèlement moral), et [Code Pénal](#) (Art. 454).

¹⁵ La [Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale \(1965\)](#) article 1^{er}, ratifié par Luxembourg le 1^{er} décembre 1977 [[Loi du 1er décembre 1977](#)].

¹⁶ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n°2 révisée de l'ECRI sur les organismes de promotion de l'égalité chargés de lutter contre le racisme et l'intolérance au niveau national - adoptée le 13 juin 1997 et révisée le 7 décembre 2017](#), point 20, p.13.

¹⁷ United Nations (2008) Department of Economic and Social Affairs. Statistics Division Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses. Revision 2 (Series M No. 67/Rev.2), p. 139

¹⁸ Samir Amin, L'eurocentrisme : critique d'une idéologie, Paris, Anthropos, coll. « Economies », 1988, 160 pp

¹⁹ DiAngelo, R. (2018) White Fragility: Why It's So Hard for White People to Talk About Racism, Beacon Press, 192pp.

²⁰ American Psychological Association Dictionary of Psychology disponible à l'adresse suivante : <https://dictionary.apa.org/gaslight>

²¹ Ogorchukwu Iyama, J. (2023) Racial Wellness. Penguin Random House.

²² [Code du Travail](#) (Art. L. 251-1 et Chapitre VI. -Harcèlement moral)

²³ Crenshaw, K. (1989) Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics, University of Chicago Legal Forum: Vol. 1989: Iss. 1, Article 8.

- ²⁴ [La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale \(1965\)](#), article 1^{er}, ratifié par Luxembourg le 1^{er} décembre 1977 [[Loi du 1er décembre 1977](#)] ; la Directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique [[Directive 2000/43/CE](#)], article 5 ; Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n°14 de l'ECRI sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans le monde du travail - adoptée le 22 juin 2012](#), point 7, p. 10.
- ²⁵ Sue, D. W. (2010). [Microaggressions in everyday life: Race, gender, and sexual orientation](#). John Wiley & Sons
- ²⁶ La Ligue des droits et libertés Canada. Disponible sur : <https://liguedesdroits.ca/lexique/personne-racisee-ou-racialisee/>
- ²⁷ Nations Unies. Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine (2003). Identification and definition of "people of African descent" and how racial discrimination against them is manifested in various regions: working paper / prepared by P.L. Kasanda, Chairperson of the Working Group of Experts on People of African Descent du 24 janvier 2003 (E/CN.4/2003/WG.20/WP.3). Disponible à l'adresse suivante: <https://digitallibrary.un.org/record/486012?ln=en&v=pdf>
- ²⁸ Leonardo Z. (2009). Race, whiteness, and education. New York, NY: Routledge. p. 169.
- ²⁹ Council of Europe European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) [Glossaire de l'ECRI](#).
- ³⁰ McIntosh, P. (1988). White privilege and male privilege: A personal account of coming to see correspondences through work in women's studies. Working paper No. 189. Wellesley, Massachusetts: Wellesley Center for Research on Women & McIntosh, P. (1989) White Privilege: Unpacking the Invisible Knapsack. Peace & Freedom Magazine, pp. 10–12 et Kendi, I. X. (2019) How to Be an Antiracist. One World.
- ³¹ Note d'en bas de page n° 1 de la Recommandation de politique générale n°7 de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) sur la législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale (2017)
- ³² Guillaumin, C. (1972) L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel. Collection IDERIC, vol. 2, no 1, 1972 et avis de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) sur le concept de "racisation" (adopté lors de la 87eme réunion plénière de l'ECRI, le 8 décembre 2021)
- ³³ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n°7 révisée de l'ECRI sur la législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale - adoptée le 13 décembre 2002 et révisée le 7 décembre 2017](#), § 1.
- ³⁴ Essed, P. (1984) Alledaags Racisme [Everyday Racism]. Amsterdam: Sara (2nd edn. 1988, Baarn/den Haag: Ambo/Novib.); Essed, P. (1990a) Everyday Racism: Reports from Women in Two Cultures. Claremont, CA: Hunter House; et Essed, P. (1991) Understanding Everyday Racism: An Interdisciplinary Theory. Newbury Park, CA: Sage.
- ³⁵ European Network against Racism (ENAR) page web « [Structural Racism](#) » et UNIA Belgium page web « [Racisme](#) ».
- ³⁶ « [Déclaration de Strasbourg sur les Roms](#) » adopté lors de réunion à haut niveau du Conseil de l'Europe sur les Roms, à Strasbourg, le 20 octobre 2010 § 1.
- ³⁷ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n° 15 sur la lutte contre le discours de haine](#), adoptée le 8 décembre 2015, § 7.
- ³⁸ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n° 15 sur la lutte contre le discours de haine](#), adoptée le 8 décembre 2015, § 7.
- ³⁹ Ansley, F.L. (1989) Stirring the Ashes: Race Class and the Future of Civil Rights Scholarship, 74 Cornell L. Rev. 993, p. 1024 et Gillborn, D. (2006). Rethinking White supremacy: Who counts in 'WhiteWorld.' Ethnicities, 6(3), pp. 318–340.
- ⁴⁰ Carter, R. (2009). "A Guide to the Forensic Assessment of Race-Based Traumatic Stress Reactions". Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law. 37 (1): 28–40 et Ogorchukwu Iyamah, J. (2023) Racial Wellness. Penguin Random House.
- ⁴¹ Conseil de l'Europe. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) [Recommandation de politique générale n° 15 sur la lutte contre le discours de haine](#), adoptée le 8 décembre 2015, § 7.